

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême regroupe 38 communes, sur un territoire de 646 km2, 141 000 habitants et 750 agents.

Le territoire du GrandAngoulême est un lieu de passage aux portes du sud-ouest, à égale distance de Bordeaux, Poitiers et Limoges.

A 35 minutes de Bordeaux et 1h45 de Paris en TGV, il offre une très bonne qualité de vie grâce à sa situation privilégiée à proximité de l'océan atlantique, au cœur d'un territoire vert.

Dans ce cadre, GrandAngoulême recrute:

1 Directeur(trice) Construction Patrimoine (H/F)

Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux (Cat. A)

- Emploi permanent –

(par mutation, détachement ou liste d'aptitude)

Rattaché(e) à la direction patrimoine public et environnement, vous êtes placé(e) sous l'autorité du directeur général adjoint patrimoine public et environnement et vous assurez le pilotage et l'animation de la direction construction patrimoine.

Vous gérez un budget annuel réparti de la façon suivante : 9 M€ sur l'investissement de la division construction et patrimoine, 2 M€ sont consacrés à l'entretien du patrimoine, 9 M€ sont attribués au groupement d'achat d'énergie comprenant (42 membres dont 2 500 compteurs), 1 M€ d'investissement pour le renouvèlement de matériel roulant (60PL et 149VL) et 2.8 M€ en fonctionnement.

Vous serez amené(e) à prendre en compte les facteurs d'évolutions relatifs aux politiques publiques, au cadre institutionnel et réglementaire, aux évolutions socio-économiques, organisationnelles et managériales dans un cadre budgétaire contraint et tenir compte également des évolutions techniques et technologiques.

Missions principales :

Diriger, coordonner et animer la direction construction et patrimoine composée de 4 services distincts (conduite d'opérations/patrimoine/énergie et atelier), comprenant 40 agents dont 4 catégorie A, 12 catégorie B et 24 catégorie C

- Répartir et planifier les activités
- Mobiliser les compétences autour d'un projet
- Piloter, suivre et contrôler l'activité des collaborateurs
- Définir les besoins du service et les compétences associées
- Evaluer les collaborateurs

Piloter les projets de construction communautaire

- Programmer et planifier les opérations et les travaux
- Déterminer les besoins en études
- Mener des études de faisabilité et de programmation
- Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés
- Etablir et chiffrer un pré-programme d'opération

Piloter les programmes de travaux, veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine communautaire

- Proposer une programmation d'investissements, d'entretien et de maintenance relative au patrimoine bâti et non bâti
- Analyser l'incidence des évolutions (juridiques, technologiques, réglementaires) liées au patrimoine et organiser leur prise en compte

Informer, conseiller et assister les élus en matière de construction et d'entretien

- Informer et conseiller les élus sur les opérations en cours
- Alerter sur les risques techniques et administratifs liés au patrimoine

Spécificités du poste

- Lieu de travail : 25 Boulevard Besson Bey 16000 Angoulême
- Temps de travail 39h du lundi au vendredi (travail de bureau avec déplacements fréquents)
- Poste éligible au télétravail
- Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : A2

Profil requis :

- Titulaire ou lauréat du concours des ingénieurs territoriaux ou à défaut d'une formation d'ingénieur (Bac +5), justifiant d'une expérience sur un poste similaire
- Maitriser le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités
- Détenir une maîtrise confirmée des techniques de management
- Maîtriser des outils d'analyse des coûts, de suivi financier et notions de la comptabilité M14
- Connaissances en matière de marchés publics et loi MOP
- Bonne pratique des outils informatique (tableur Excel, Microsoft Project, Power Point)
- Bonne connaissance en bâtiment tous corps d'état et en VRD
- Méthodologie d'analyse et de diagnostic
- Maîtriser des outils de planification
- Connaissances en urbanisme (règlement permis de construire, PLU)
- Connaissance de la réglementation en matière de sécurité et de prévention des risques (ERP, IOP, accessibilité handicapés, code du travail)
- Prise en compte de l'incidence des lois sur la maîtrise de l'énergie, l'accessibilité des handicapés
- Capacité à négocier
- Bon relationnel et disponible
- Astreinte d'encadrement à raison d'une par trimestre
- Détenir le permis B (Obligatoire)

Poste à pourvoir 1er mars 2022

Poursuivant les engagements de la charte pour l'égalité professionnelle contre les discriminations, GrandAngoulême veille au respect des diversités au sein des services communautaires

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes) à

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération –

drh@grandangouleme.fr

Tout dossier de candidature incomplet ne sera pas étudié -

Date limite de dépôt des candidatures : 25/01/2022